

Nouvelles Communes



Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles



Octobre 2006 • N°7
www.gatine-choisilles.org

Gâtine
Choisilles
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

ÉCONOMIE

DEVELOPPEMENT PAR L'AMENAGEMENT
UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITE DE « GRAND INTERET »...



4
5

FINANCES

L'INTERCOMMUNALITE : COMMENT EVOLUENT LES CONDITIONS FINANCIERES ?
"ILS ARRIVENT A"

6
7

ENVIRONNEMENT

ORDURES MENAGERES ET RECYCLAGE
DECHETTERIE
LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL, POURQUOI PAS VOUS ?
RANDONNEES EN GATINE ET CHOISILLES
LES ROUCHOUX



10
10
11
12
12

JUMELAGE

COMITE DE JUMELAGE DE GATINE ET CHOISILLES

13

PAYS LOIRE NATURE

LES ACTIONS DU CONTRAT ATENEE DU PAYS LOIRE NATURE
SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GATINE ET CHOISILLES
UNE CHARTE D'ENVIRONNEMENT POUR LE PAYS LOIRE NATURE
LE PROGRAMME LEADER + DU PAYS LOIRE NATURE SE TERMINE !
LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE DU PAYS LOIRE NATURE



14
15
16
17

VOIRIE

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

18

LOGEMENT, CADRE DE VIE

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

20

ACTIVITÉS JEUNESSE

FORM ADOS : DES ACTIVITES POUR LES ADOS
SECTEUR J... DES PROJETS REALISES PAR LES ADOS
DIAGNOSTIC PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE



21
22
23

SPORT

24

Nouvelles *Communes* magazine d'information de la communauté de communes de Gâtine et Choisilles

«Le Chêne Baudet» - 37360 St-Antoine-du-Rocher - Tél. : 02 47 29 81 00 - web : www.gatine-choisilles.org

N°ISSN : 1629-0240 - Directeur de la Publication : Joël Pélicot - Rédacteur en Chef : Bernard Leclercq

Création / conception : Agence de communication Créon - Tél. : 02 47 42 05 05

Crédit photographique : Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - Agence de communication Créon.

Tous droits de reproduction réservés. Toute reproduction même partielle ne peut-être faite sans l'accord du support.

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles participe à la protection de l'environnement en imprimant son magazine sur papier recyclé.



L'exercice écoulé depuis notre précédente lettre « Nouvelles Communes » s'est révélé particulièrement riche et profitable à notre territoire.

Grâce à l'unité de ses dirigeants (les dix maires des dix communes du canton), notre communauté a pu mener à bien de nombreux projets grâce aussi aux aides importantes de l'Europe dans le cadre du programme Leader + (1,5 million d'euros pour l'ensemble du pays) ; de la Région Centre dans le cadre du contrat de Pays (4,4 millions d'euros pour le contrat) ; dans le cadre des interventions du Conseil Général à l'échelle de notre canton (5,7 millions d'euros pour le canton).

Ainsi de nombreux projets ont pu être développés notamment les salles de sports (Beaumont-la-Ronce, Saint-Roch, Semblançay) et la poursuite de la réfection des voiries d'intérêt communautaire (2/3 des voiries communales).

Par ailleurs, nous nous rendons compte que les aides diverses et variées que nous recevons sont appelées à se tarir. En effet, les transferts de compétences au Conseil Régional Centre et au Conseil Général d'Indre-et-Loire sont tels que ces derniers seront à terme obligés de se recentrer sur leurs propres domaines de compétences et donc de réduire les aides aux collectivités locales, communales et intercommunales.

Si notre canton fût, sur l'exercice écoulé, le second du département dans l'importance de la dotation apportée par le Conseil Général, il est plus que probable que ces aides seront moins importantes dans les années à venir. Il y a donc bien lieu, dès à présent, d'envisager pour notre communauté de multiplier ses ressources propres.

Nos seules ressources sont issues du développement économique qui a plusieurs effets majeurs :

- Accroissement des revenus fiscaux de la CCGC.*
- Diminution du chômage local.*
- Accroissement des revenus fiscaux des communes.*
- Redynamisation d'un territoire longtemps laissé à l'abandon.*

C'est donc l'affaire de tous, et nous devons unir nos efforts pour y parvenir car l'enjeu est de taille.

Joël Pélicot
Président de la CCGC

DEVELOPPEMENT PAR L'AMENAGEMENT

La Communauté est en plein aménagement de ses zones d'activités pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire. Après la zone des Nongrenières, à Neuillé-Pont-Pierre, où est venu s'installer le Super U ce sont trois autres entreprises qui ont rejoint ce site : le garage Renault de M. Jalaudin, récemment aussi un magasin Catena et un magasin Gitem. Déjà d'autres implantations sont en gestation et attendent les autorisations administratives.

Après l'aménagement de cette zone, ce fut le tour de la zone de Saint-Roch de connaître une période d'importants travaux pour offrir à cette partie du territoire, qui se trouve en proximité de l'agglomération et surtout du futur périphérique, une zone capable non seulement d'accueillir des PME mais aussi un immeuble de bureaux qui sera construit par la communauté, pour être proposé à la location en surfaces modulables, permettant ainsi de diversifier notre offre. Les travaux ne se sont pas faits sans mal, puisque comme son nom l'indique nous

sommes tombés sur de grosses masses rocheuses qui nous ont ralenti. Ce chantier a été mené en dix mois et a coûté en tout, hors terrain, la somme de 400 000 €, somme importante, mais pour laquelle nous avons touché 299 000 € de subvention, ce qui avec

la vente des parcelles, qui s'est faite pratiquement intégralement pendant les travaux, nous amène à un équilibre presque parfait. Ce sont donc, là aussi, de nouvelles entreprises qui dans les mois à venir vont pouvoir construire leurs bâtiments et développer leurs activités en créant, pour certaines, des emplois.

Aujourd'hui nous sommes déjà sur deux autres zones pour réaliser leurs aménagements. Cérelles où nous commençons la deuxième tranche pour permettre l'accueil d'entreprises qui sont sur les rangs depuis déjà quelques mois et Semblançay où nous allons réaliser les infrastructures nécessaires pour recevoir des entreprises ayant une activité plus consommatrice de surfaces et ayant besoin de l'accès et de la desserte de la départementale 959, voirie à grande circulation, tous tonnages et hors-gel.

Bien sûr ce travail d'aménagement de zone n'est pas la seule action de la commission économique, il y a aussi un travail soutenu en signalétique des entreprises sur ces zones et un

travail d'installation ponctuelle sur des terrains déjà aménagés, notamment à Sonzay où existe un projet important que nous espérons mener à terme, mais aussi à Charentilly et Pernay où des contacts sont en cours.

L'installation d'entreprises c'est l'activité de demain et aussi les recettes de demain qui permettront à la Communauté de Communes d'asseoir ses projets.

Je remercie toute l'équipe qui travaille à l'ensemble de ces projets, qui parfois semblent longs à voir le jour, mais qui seront sans nul doute notre richesse de demain.

Je ne peux parler de développement économique sans terminer par la zone industrielle de l'autoroute, c'est là aussi un fabuleux challenge pour l'avenir. Un challenge tel que l'ensemble des maires et bon nombre de conseillers communautaires sont impliqués dans la gestation et la réflexion de cette zone, qui doit à la fois accueillir des entreprises de logistique mais pas uniquement, puisque l'on souhaite voir aussi s'installer des entreprises de sous traitance, de services et de formations.

Autour des pôles majeurs qui s'installeront sur ce site stratégique géographiquement, puisqu'il dessert le nord et le sud en contournant Paris, nous travaillons et souhaitons que ce site soit remarquable et remarqué pour sa meilleure intégration et sa qualité

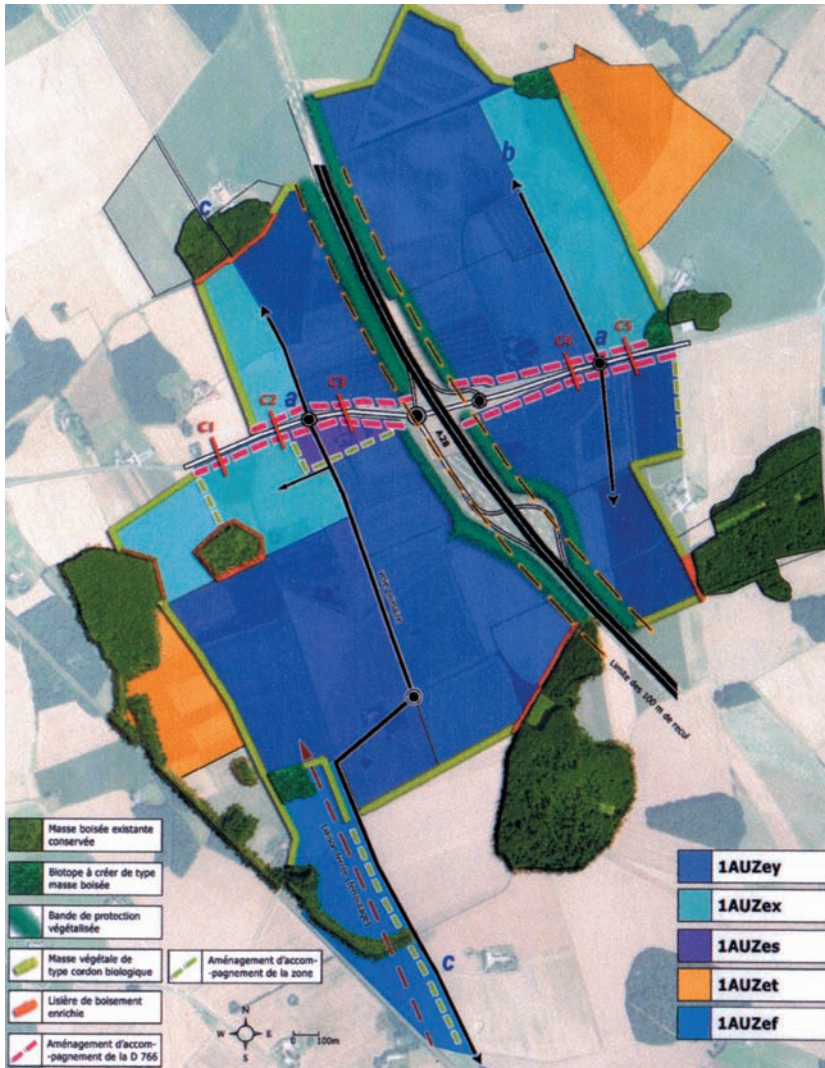
environnementale, mais je laisse le soin à notre président de vous exposer l'état d'avancement de ce très gros dossier.

Merci d'avoir pris de votre temps, pour me lire sur ces sujets d'avenir.



Antoine Trystram
Vice Président en charge du développement économique.

UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITE DE « GRAND INTERET »...



Il est clair que le développement économique est pour l'heure l'objectif principal de tous les membres de la communauté de communes. Car seul l'accroissement de nos ressources fiscales nous permettra de programmer les grandes infrastructures nécessaires à la vie de nos communes (infrastructures sportives, culturelles, touristiques et, à terme, sociales). Si le contrat de Pays, les programmes Leader + et ATEnEE, le Pôle d'Excellence Rural y contribuent, c'est bien entendu à travers la future ZAC A 28 que notre véritable potentiel va s'exprimer.

280 à 300 hectares de zone d'activité pour les PME / PMI avec un fort potentiel logistique lié à la situation exceptionnelle du site. Point de rencontre d'une route à grande circulation RD 766, d'une autoroute A 28 et d'une voie ferrée avec un gros trafic fret Tours / Caen, ce site est le seul d'Indre et Loire reconnu d'intérêt national.

Les demandes des investisseurs se multiplient et ils s'impatientent. Mais les contraintes administratives, qui sont de plus en plus compliquées, s'ajoutent aux nombreuses précautions et analyses que nous réalisons afin d'assurer au mieux la prise en compte des contraintes environnementales des lieux.

Notre projet est de faire une zone du type Orléans / La Source où les entreprises sont bien intégrées dans un cadre environnemental de qualité en réduisant au maximum les risques de nuisance.

À la clef, ce sont environ mille emplois, qui à terme, dans un cadre de qualité, apporteront au niveau de la CCGC, les moyens d'un développement équilibré et harmonieux du territoire. Nous avons confié dans cet esprit à SIAM Centre, Théma Environnement, Arbressence, ASTEC et Sofred les études et suivis du projet avec le concours de R.F.F. et Antéa pour les infrastructures. Une procédure ZAC, dont le cahier des charges est élaboré par SIAM Centre conjointement avec la commission développement économique de la CCGC et tous les services de l'État (DASS, DDAF, DDE, DIREN, DRIRE,...), sera lancée d'ici peu. Cette procédure contribuera également à étayer la DUP (Déclaration d'utilité publique) nécessaire pour assurer les maîtrises foncières.

Légende de la carte :

- Un secteur logistique et industriel d'environ 180 ha**
Il constitue l'espace économique le plus important du projet. 30 à 50 ha pourraient être cédés à un investisseur promoteur en logistique. Il occupe l'ensemble des espaces riverains de l'autoroute A 28.
 - Un secteur ferroviaire d'environ 18,5 ha**
Affecté à la réalisation d'un embranchement fer, il représente l'opportunité de doter le département d'un parc d'activité inter-modal rail/ route.
 - Un secteur PME-PMI d'environ 45 ha**
Il est destiné à des PME-PMI en recherche d'espace, de bonnes conditions de transport, et de services. Il occupe 3 sites à l'interface entre la partie logistique du projet et les habitants riverains.
 - Un secteur équipements et services d'environ 4 ha**
Il vise à apporter un haut niveau de services aux entreprises du Parc (restaurant interentreprises, halte garderie, salle de conférence, hébergement...).
 - Deux secteurs techniques d'environ 27 ha**
Positionnés aux deux points bas du projet (au Sud Ouest et Nord Est) ils sont réservés aux équipements hydrauliques de traitement et de rétention des effluents du parc.
- L'ensemble du projet représente une surface d'environ 275 ha.

Un beau et grand projet pour un bel avenir, compris par l'ensemble des trente délégués de la communauté qui ont approuvé à l'unanimité toutes les demandes que nécessite le projet.

Merci à tous pour leur investissement personnel.

Joël Pélicot
Président de la CCGC

L'INTERCOMMUNALITE : COMMENT EVOLUENT LES CONDITIONS FINANCIERES ?

Lors d'une réunion organisée en Février 2006 par l'Association des Maires d'Indre-et-Loire et animée par Déxia-Crédit Local, des informations ont été communiquées aux participants sur les finances des Communautés de Communes (CC) de la Région Centre. En voici un résumé.

De 1999 à 2005, le nombre d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) est passé de 1 680, dont 109 à TPU (Taxe Professionnelle Unique et seule ressource fiscale de l'EPCI), à 2 525, dont 1 101 à TPU. On en était en 2005 à 32 311 communes ainsi regroupées (sur 36 684) et 52 millions d'habitants. Comme on peut l'observer dans le [Tableau 1](#), pour notre Région Centre, l'Indre-et-Loire se distingue des autres départements par son degré d'intercommunalité très élevé, près de 100% des communes et de la population. Seules 2 communes sur 277 restent isolées. D'autres départements, comme le Cher ou l'Indre, sont nettement moins avancés dans cette voie. Les données du tableau suggèrent aussi que les communes non encore organisées en CC sont surtout des petites communes.

Dans notre département, sur 23 CC 16 ont retenu comme compétences le développement économique, 16 l'aménagement de l'espace, 15 le logement, 14 la voirie, 9 l'environnement, 9 les déchets ménagers et 7 les équipements sportifs et culturels. Notons, au passage, que notre communauté assume toutes ces compétences. C'est ce qui explique notre CIF (Coefficient d'Intégration Fiscale) élevé, comme nous pouvons le constater ci-après. Le CIF, rappelons-le, détermine le niveau de la subvention de fonctionnement que nous verse l'État chaque année.

Nous avons rassemblé dans le [Tableau 2](#) divers indicateurs financiers des intercommunalités de l'Indre-et-Loire : le potentiel fiscal par habitant, les bases de TP par habitant (seulement pour l'Indre-et-Loire en 2005), le CIF (coefficient d'intégration fiscale), qui représente la part des ressources fiscales nettes de la CC par rapport à la totalité des ressources fiscales de la CC et de ses communes, les dépenses et recettes de fonctionnement par habitant.

Comme l'illustre la [Figure 1](#) (page 8), notre CC se caractérisait en 2004 par l'un des CIF les plus élevés (le 3^e) du département d'Indre-et-Loire. Nous avons signalé ci-dessus que cela s'expliquait en grande partie par le nombre élevé des compétences que nous avons choisies. Mais cela est dû également à la compétence « déchets ménagers ». En effet, parmi les 12 CC à TPU ayant un CIF élevé (celles qui sont signalées par une étoile dans la Figure), 10 ont adopté cette compétence.

On peut noter par ailleurs dans la [Figure 2](#) (page 8) que notre potentiel fiscal (Taxe Professionnelle) par habitant est nettement inférieur à la moyenne nationale. Parmi les CC à TPU de l'Indre-et-Loire la CCGC arrive au 11^e rang. Nous avons comblé en partie ce handicap par une forte intégration fiscale (CIF) ; ce qui nous assure une dotation annuelle de l'Etat parmi les plus élevées. Ce défaut de potentiel fiscal se retrouve dans le [Tableau 2](#). Notre base de TP par habitant en 2005 était 20% en dessous de la moyenne départementale. Il faut signaler les bases « anormalement » élevées de la CC du Véron (Avoine...) qui confèrent à cette CC un potentiel fiscal par habitant qui est environ 7 fois le nôtre, et qui élève artificiellement la moyenne.

Tableau 1 : L'intercommunalité en Région Centre

	% communes regroupées	% population regroupée
CHER	56	77
EURE-ET-LOIRE	83	89
INDRE	69	81
INDRE-ET-LOIRE	99	99,8
LOIR-ET-CHER	86	83
LOIRET	65	78
<i>France</i>	<i>88</i>	<i>84</i>

Tableau 2 : Caractéristiques financières des communautés de communes (budget 2004)

* année 2005	CC à TPU		CC 4 taxes		CCGC
	I&L	France	I&L	France	
Population moyenne	14 870	13 900	7 639	8 800	10 901
Nb de communes	11	12	13	12,6	10
Base TP/habitant *	1 167				887
Dépenses de Fonctionnement/h	311	283	218	150	
Recettes de Fonctionnement/h	385		299		
CIF	30,3%	35,8%	36,8%	26,5%	39%

La Figure 3 (page 9) permet de constater que, sur la base de l'année 1993, les EPCI ont beaucoup plus accru leur effort d'investissement que les communes elles-mêmes. En 2004 Figure 4 (page 9), parmi les CC à TPU de l'Indre-et-Loire, notre CC se plaçait au 4^e rang pour ses dépenses d'investissement par habitant, et presque 3 fois la moyenne nationale.

Un certain nombre de remarques intéressantes peuvent donc être tirées de cette réunion.

- 1) Notre communauté de communes est d'une taille assez proche de la moyenne des CC de France.
- 2) En Indre-et-Loire, les CC à CIF élevé sont souvent celles qui ont retenu les déchets ménagers comme compétence.
- 3) Le CIF des CC à TPU est plus élevé que celui des CC à 4 taxes (TP + fiscalité additionnelle sur les ménages).
- 4) Le CIF moyen en Indre-et-Loire est inférieur à la moyenne nationale.
- 5) Les CC à TPU dégagent plus de capacité d'autofinancement de l'investissement que les CC à 4 taxes.

6) Notre CC, grâce à toutes ses compétences, bénéficie d'un CIF élevé et, donc, d'une aide de l'Etat conséquente.

7) La CCGC est ainsi en mesure d'investir plus que la moyenne (nationale ou départementale) des CC.

Bien évidemment, notre gros effort d'investissement en matière de développement économique (voir les articles précédents de ce bulletin) devrait renforcer les tendances déjà favorables qui caractérisent notre communauté.

Bernard Leclercq

Vice-Président

de la commission finances

“ILS ARRIVENT A”

ROUZIER-S-DE-TOURAI-NE

Monsieur BARRY
Peintre

ST-ANTOINE-DU-ROCHER

SARL LG ELEC
Électricité

Monsieur AUBRY
Boulangier - Pâtissier

Monsieur MORAT
Ebéniste

ST-ROCH

Monsieur RÉAULT
Plombier - Chauffagiste

SONZAY

Monsieur AUDOUIN
Peintre

Monsieur GILARD
Designer d'intérieur

PERNAY

CVC 37
Chauffage - Ventilation - Climatisation

NEUILLE-PONT-PIERRE

Monsieur LÉBOUC
Maître d'œuvre

Monsieur GAILLARD
PC Village

Catena

Bricolage - Jardinage - Décoration

Laforêt immobilier
Agence immobilière

Équélus
Agence immobilière

Madame MERLE
Coiffeuse à domicile

Madame MER
Esthéticienne

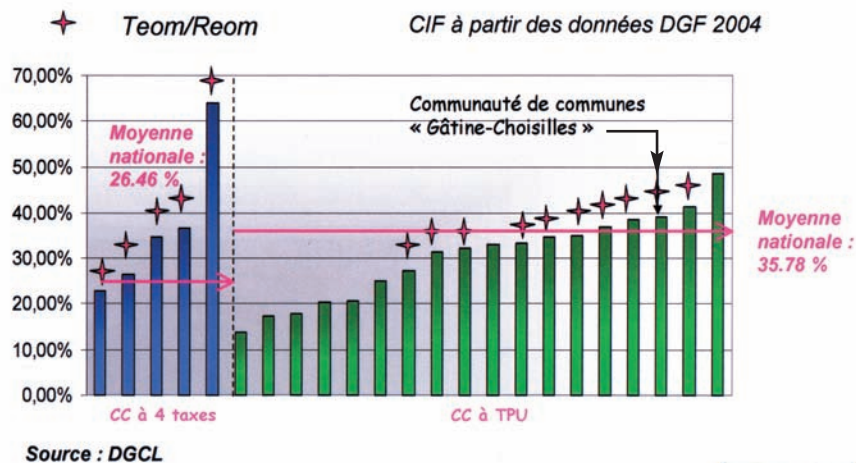
Madame ANGER
Pédicure - Podologue

Monsieur PIOT
Peintre

Monsieur DUPUIS
Métallier

Les CC de l'Indre-et-Loire

Impact sur le CIF de la TEOM/REOM *



* TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.



Figure 1

Les CC de l'Indre-et-Loire

Répartition selon le potentiel fiscal

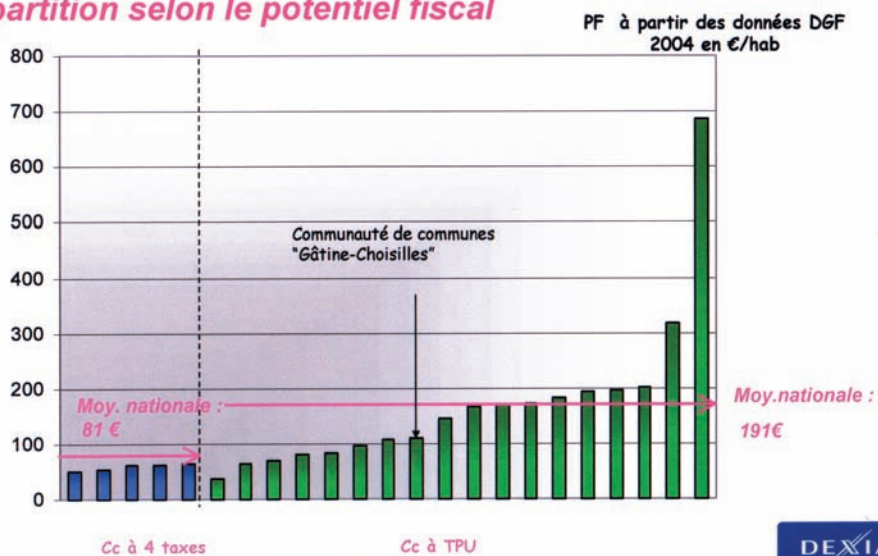
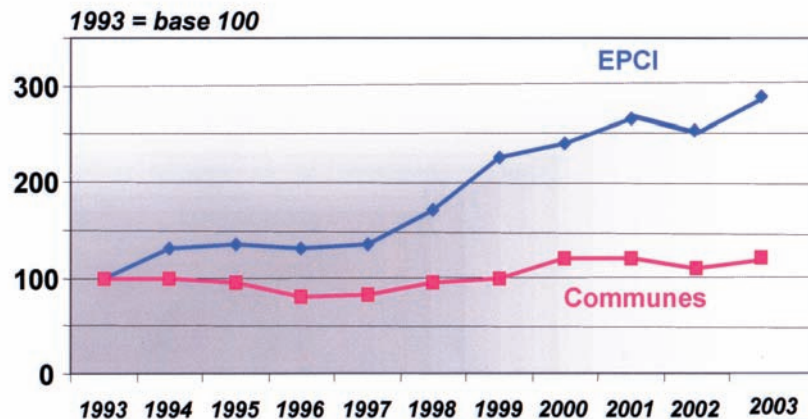


Figure 2

Investissements EPCI et communes

Évolutions comparées 1993 à 2003



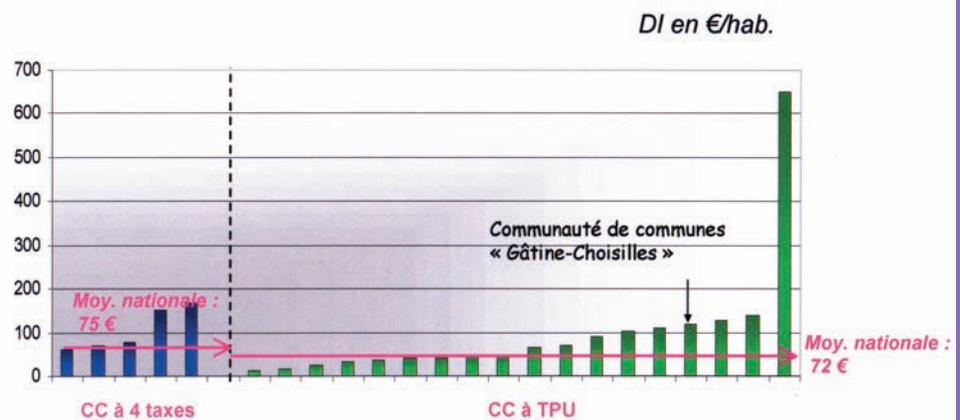
Source : DGCL

DEXIA
Crédit Local

Figure 3

Les dépenses d'investissement

Répartition selon les DI (hors emprunt) en 2004



DEXIA
Crédit Local

Figure 4

ORDURES MENAGERES ET RECYCLAGE

L'année 2006 voit le début d'un nouveau contrat de collecte, tri et traitement des ordures ménagères pour la Communauté de communes. Comme vous avez pu le constater, il induit des changements dont le plus important est la suppression de la collecte les jours fériés. La commune qui aurait dû être collectée l'est alors le lendemain et il en est de même pour les autres communes. Une tournée est alors organisée le samedi pour collecter Beaumont-la-Ronce et Rouziers-de-Touraine. Tout ceci vous a été présenté sur le calendrier de collecte 2006 dis-



tribué en début d'année. Certains d'entre vous ont peut-être remarqué les camions en train de collecter des déchets sur la commune d'Ambillou ; ce n'est pas une erreur. Dernière particularité du nouveau contrat de collecte : nous avons répondu positivement à la demande de cette commune pour se rattacher à notre contrat et donc bénéficier de prix plus attractifs qu'en contractant seule avec une entreprise privée.

Le tonnage d'ordures ménagères collecté en 2005 a diminué ; pour cette année, il semble se stabiliser autour de 2 370 tonnes. Actuellement les matériaux recyclables représentent environ 44 % du tonnage d'ordures ménagères. Au cours des 5 premières années de la collecte sélective (2000-2005), nous

avons collecté et recyclé **1 355 tonnes d'emballages** (sacs jaunes), **2 946 tonnes de verre** et **1 422 tonnes de papiers journaux**. Les sacs jaunes mis à disposition gratuitement en mairie sont intégrés dans le coût de collecte et de traitement qui vous est refacturé par le biais de la redevance. En écrasant vos emballages et en présentant des sacs pleins à la collecte, vous contribuerez à limiter ce coût de collecte. Le recyclage évolue et nous pouvons maintenant recycler les enveloppes blanches (avec ou sans fenêtres) avec les autres papiers. **Les industriels ont également trouvé un procédé pour recycler la bouteille d'huile en plastique avec les autres bouteilles plastique, vous pouvez donc la mettre dans votre sac jaune.**

DECHETTERIES

Sur le site de St Antoine-du-Rocher, nous avons pu constater une forte baisse de la fréquentation en 2005, couplée à une baisse des tonnages réceptionnés. Cette baisse globale des tonnages recouvre, en fait, des variations très différentes selon les matériaux ; ainsi le tout-venant et les gravats ont augmenté alors que les déchets verts ont diminué, notamment grâce au compostage individuel. Depuis le 10 juillet 2000, date de l'ouverture de la déchetterie, nous avons valorisé **1 244 tonnes de ferrailles, 4 346 tonnes de déchets verts, 430,8 tonnes de cartons, 3 697 tonnes de gravats, 35 000 litres d'huile, 42 tonnes de batteries**. Nous vous rappelons que les déchets verts, comme les gravats, les encombrants et autres déchets toxiques ou volumineux, doivent être déposés en déchetterie et non avec les ordures ménagères. Nous devons encore faire mieux en étant plus nombreux à réaliser du com-

post avec nos produits fermentescibles et déchets verts (tontes de gazons, tailles d'arbustes, épluchures de légumes, feuilles mortes...), permettant ainsi de réduire encore le poids de la poubelle traditionnelle et de produire du compost réutilisable dans nos jardins. Un composteur individuel est en démonstration à la déchetterie située à St-Antoine-du-Rocher, n'hésitez pas à venir le voir ! Vous pouvez, bien entendu, contacter le service environnement de la Communauté de communes au 02-47-29-81-01 pour réserver le vôtre. Depuis le 1^{er} janvier 2005, vous savez que la commune de Pernay a intégré la Communauté de communes. Aussi depuis le 1^{er} janvier 2006, la déchetterie de Pernay, comme le contrat qui s'y rattache, sont sous notre responsabilité. Y aura-t-il des changements ? OUI. En effet la Communauté de communes a récemment relancé son contrat d'exploitation des déchetteries en y inté-

grant le site de Pernay. Ce nouvel appel d'offres a été l'occasion pour nous de modifier le fonctionnement et de l'uniformiser sur ces deux sites. L'ensemble de la gestion (gardiennage, location de bennes, transport, puis traitement ou recyclage des matériaux) a été récemment attribuée par le biais d'un marché public aux entreprises SITA et Ecosys. C'est également pour nous l'occasion de vous informer qu'une convention autorise l'accès à cette déchetterie à une partie des habitants de Fondettes, Luynes, Saint-Étienne-de-Chigny et à la totalité des habitants d'Ambillou. Bien entendu les coûts liés à cette déchetterie sont partagés avec ces collectivités. De plus, des travaux vont être réalisés sur le site de Pernay pour améliorer la sécurité (garde-corps), optimiser le fonctionnement (panneautage) et ainsi augmenter la qualité du service.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL, POURQUOI PAS VOUS ?

Le compostage individuel consiste à utiliser un bac à composter de 340 ou 800 l pour y déposer des déchets organiques afin qu'ils se dégradent pour donner au bout de 8 à 10 mois un terreau réutilisable dans le jardin. Ces bacs sont mis à disposition contre une caution par le service environnement de la Communauté de communes.

Avec près de 580 foyers équipés à l'heure actuelle, nous estimons que cela représente sur une année environ 255 tonnes de déchets détournés du centre d'enfouissement de Sonzay. Les différentes enquêtes réalisées dans le cadre de cette opération ont démontré qu'un foyer qui utilise régulièrement le composteur peut y déposer environ 440 kg de déchets par an. Ces derniers se décomposent en 240 kg de déchets tels que la pelouse, les petites tailles d'arbustes et de fleurs qui auraient été emmenés en déchetterie et 200 kg d'épluchures de fruits et légumes, de fleurs fanées, de marc de café qui auraient été déposés avec les ordures ménagères.

Trucs et astuces :

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre pratique du compostage et les améliorations à apporter. Pour vous aider nous répondons ici aux questions les plus courantes en vous donnant des astuces qui vous aideront au quotidien.

- Pour pouvoir composter des tailles d'arbustes et d'arbres, vous pouvez stocker vos tailles dans le but de louer (éventuellement avec vos voisins) un broyeur à végétaux. Une fois broyées, les branches se composteront très bien et donneront un compost de qualité.
- Pour éviter d'abriter les mulots et autres musaraignes au chaud dans votre tas de compost l'hiver, vous pouvez disposer sur le sol un grillage fin avant d'installer votre composteur. Ainsi les vers de terre et autres micro-organismes pourront remonter dans votre tas, mais pas les petits animaux.
- De manière générale n'essayez pas de composter des plantes montées à graine. Une fois votre compost prêt à l'utilisation, vous risquez de semer ces plantes sans le vouloir...
- Les activateurs de compost ne sont pas indispensables, vous pouvez tout simplement bêcher votre sol avant d'installer le composteur pour favoriser le compostage.



Deux modèles de composteurs sont proposés, le premier de 340 litres (dimensions : hauteur = 85 cm et largeur = 76 cm) et le plus grand qui fait 800 litres (dimensions : hauteur = 85 cm et diamètre = 109 cm).

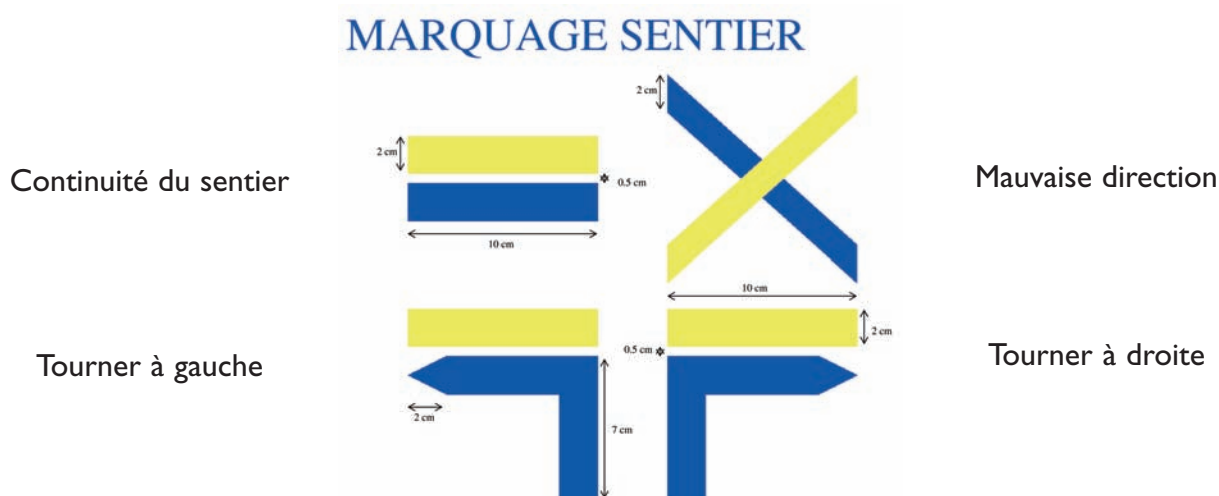
RANDONNEES EN GATINE ET CHOISILLES



Que ce soit en vélo ou à pieds, le territoire compte bon nombre de circuits balisés et entretenus par les associations en partenariat avec les communes concernées.

Depuis l'an dernier, la Communauté de communes a aménagé une boucle cyclo-touristique qui relie les communes de Neuillé-Pont-Pierre, Sonzay, Semblançay (via le Serrain) et Charentilly.

En 2005, le sentier de randonnée pédestre communautaire a également vu le jour avec près de 120 km balisés, reliant cette fois les 10 communes de la Communauté (balisage jaune et bleu ci-dessous). Des bornes et des mâts équipés de flèches jalonnent ce sentier. Des planimètres présentant d'un côté l'ensemble du sentier communautaire et de l'autre les sentiers communaux ont été posés aux points de départ de chaque commune.



Les ROUCHOUX

L'espace naturel des Rouchoux a vu la pose en 2006 des derniers panneaux de sensibilisation sur la faune et la flore. L'objectif maintenant est de mettre en place une gestion pérenne qui permette au plus grand nombre de visiter le site sans mettre en péril sa biodiversité et son équilibre.

Pour assurer le maximum de sécurité, une opération d'élagage a été menée en début d'année 2006 sur l'ensemble des chemins et allées du bois. Nous demandons donc aux promeneurs de ne pas s'écarter de ces voies.

L'année scolaire 2005 – 2006 a été l'occasion d'accueillir 10 classes de primaires ainsi qu'une classe du collège sur le site. Environ 300 enfants ont pu vivre l'animation mise en place par l'association « L'Arbre Voyageur ».

Après cette journée d'animation, enfants comme adultes s'accordaient à dire que ce travail sur un milieu qui leur est proche était très intéressant, surtout avec les supports pédagogiques mis en place sur le site. Devant l'intérêt du plus grand nombre la Communauté de communes reconduit l'opération à l'automne 2006.

Après les enfants à l'automne, ce sont les jeunes du territoire qui ont investi le site lors d'animations menées par le service jeunesse de la Communauté de communes au printemps et à l'été 2006.

Gérard Bardot
Président de la commission environnement

COMITE DE JUMELAGE DE GÂTINE ET CHOISILLES

Visite de nos amis allemands

La visite de nos amis allemands, placée sous le thème « Le Système Éducatif en France et en Allemagne » a eu lieu du 21 au 24 octobre 2005. Nous avons reçu 48 personnes, dont une délégation de Kramsk en Pologne, avec son maire, Jozef Karmowsky. Les directeurs et plusieurs enseignants des collèges allemand et polonais, partenaires du collège du Parc étaient du voyage.

Ce furent deux journées de rencontres et d'amitié. Le samedi a été consacré à des visites d'établissements d'enseignement, à des échanges entre des enseignants des trois pays et à la présentation du système scolaire en France. La journée s'est terminée par une grande soirée festive à Beaumont-la-Ronce, avec la participation de la compagnie Musarum de Saint-Antoine-du-Rocher.

Dimanche matin, un groupe a visité le musée de compagnonnage, et un autre se promenait aux Rouchoux. La visite se terminait à Pernay par un concert à l'église et une réception bien sympathique à la salle des fêtes.

Voyage en Pologne



Lors du week-end de l'Ascension, une délégation de notre Communauté de Communes s'est rendue à Kramsk. Les maires de Pernay et Beaumont-la-Ronce et des membres du comité de jumelage ont participé à plusieurs réunions enrichissantes afin de consolider les liens déjà existants et donner une nouvelle impulsion à notre partenariat. Les différentes visites organisées sur place, (écoles, collèges, lycée, clubs sportif et culturel, entreprises...) montrent à quel point la Pologne, à travers cette commune, a la volonté de progresser et de s'ouvrir davantage à l'Europe. Au cours des réceptions, cadeaux et souvenirs ont été échangés et la foi en l'amitié, la fraternité entre les peuples et la paix ont été réaffirmés par tous.

Voyage en Italie



Le Comité de Jumelage de Neuillé-Pont-Pierre a organisé un voyage, du 21 au 28 avril 2006, à Bonito, ville avec laquelle il est jumelé. Plusieurs membres du Comité de Jumelage de Gâtine et Choisilles ont participé à ce déplacement. Ils ont pu prendre contact avec le responsable du jumelage de Bonito, avec le maire et plusieurs élus et discuter d'une possibilité de fusion de nos deux comités. L'accueil a été très chaleureux et le séjour passé à Bonito très intéressant.

Bonito est une commune de 2 588 habitants de la région de Campanie, à une centaine de kilomètres de Naples. Pendant le séjour, des visites de la côte Amalfitaine, de Pompeï et du Vésuve ont été organisées. Le voyage s'est terminé par une courte visite de Rome.

Autres manifestations

- Le pique-nique initialement prévu aux Rouchoux a finalement eu lieu dans la salle polyvalente de Charentilly, à cause des intempéries. Une cinquantaine de personnes ont partagé leur repas dans la bonne humeur.
- Une équipe communautaire de football s'est rendue à Osthausen en Thuringe pour participer au traditionnel tournoi de foot de la Pentecôte.
- Le camp européen de jeunes a eu lieu cette année à Neuvy le Roi.
- M. Fruchon, directeur du Collège du Parc à Neuillé-Pont-Pierre avec un groupe d'élèves a participé en janvier 2006 à la première rencontre du projet scolaire « Comenius » à Ichtershausen en Thuringe. Les élèves allemands, polonais et français ont visité plusieurs entreprises.

Ils ont ainsi pu prendre contact avec le monde du travail, rencontrer des ouvriers et des artisans, les questionner et, même, être initiés à certains de leurs travaux. Les jeunes ont travaillé sur le projet « préparation au choix d'une profession dans l'Union Européenne ». (...)



(...) En avril 2006 le collège du Parc a reçu ses partenaires allemands et Polonais à Neuillé-Pont-Pierre. La prochaine rencontre aura lieu en Pologne.

Nos projets

- Le voyage en Allemagne aura lieu du 28 au 31 octobre 2006. Nous ne connaissons pas encore le programme du séjour, mais il y aura certainement une randonnée pédestre et à vélo et probablement une visite de la belle ville de Weimar.
- Nous souhaitons enfin signer le pacte d'amitié avec Kramsk et organiser un voyage en Pologne.
- Nous envisageons de fusionner avec le Comité de Jumelage de Neuillé Pont Pierre, jumelé avec Bonito en Italie.
- L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 24 novembre 2006 à 20 heures 30 à Rouziers, Salle Aubépine. Nous y inviterons, comme l'année dernière, les responsables des associations de la Communauté de Communes.

Ursula Frascati

Présidente du Comité de Jumelage

PAYS LOIRE NATURE



LES ACTIONS DU CONTRAT ATEnEE DU PAYS LOIRE NATURE SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINE ET CHOISILLES.

Le contrat ATEnEE du Pays Loire Nature, partenariat privilégié avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), est aujourd'hui dans sa troisième année d'exécution. En dehors de l'élaboration de la Charte d'environnement, le contrat ATEnEE a permis d'initier ou d'accompagner plusieurs projets sur le territoire de la communauté :

- Chauffage par pompe à chaleur géothermique sur le projet de salle socioculturelle intercommunale.
- Pré-diagnostic pour un réseau de chaleur au bois-énergie sur Neuillé-Pont-Pierre.
- Initiée sur Neuillé Pont Pierre, une étude est en cours sur les bâtiments publics de 6 communes de la communauté pour identifier les économies d'énergie à réaliser.
- Aide financière au diagnostic de l'éclairage public.

D'autres projets sont en cours d'émergence. Ces projets ont bénéficié de financements de l'ADEME et du programme européen Leader +.

Enfin, un outil de comptabilité énergétique simplifiée des consommations d'énergie dans les bâtiments publics a été diffusé auprès des communes et de la Communauté de Communes. Il doit leur permettre de s'adapter plus facilement à la nouvelle réglementation en matière d'énergie, introduite par la loi de Programme d'Orientation de la Politique Énergétique (juillet 2005) : Diagnostics de Performance Énergétique, Certificats d'Économie d'Énergie, affichage des consommations d'énergie des équipements publics... Cet outil leur permet également d'anticiper l'application du principe de « neutralité carbone » dans le cadre des futurs Contrats de Projet État-Région.

UNE CHARTE D'ENVIRONNEMENT POUR LE PAYS LOIRE NATURE

Un outil pour accompagner le développement du territoire en valorisant ses richesses patrimoniales



Une mosaïque de richesses sur un territoire en pleine transformation, le territoire du Pays est riche de sa diversité de milieux naturels, agricoles et de ses paysages. Le patrimoine bâti lié à la terre, à la forêt et à l'eau, témoigne du savoir-faire de l'homme et de son utilisation des ressources naturelles en matériaux, énergie... Avec les espaces de nature et l'activité agricole, ce patrimoine façonne le paysage et contribue à l'identité du territoire.

Cette nature et cette douceur de vivre sur le Pays attirent de nombreux habitants et entreprises. Leur arrivée est facilitée par les projets d'infrastructures sur le territoire (A28, A85...). Le paysage évolue de façon parfois abrupte, mais également par touches successives et diffuses qui modifient

progressivement l'identité du territoire : entrée de village rural transformée en paysage péri-urbain banal par la construction de lotissements peu intégrés, nouveaux habitants qui ne reprennent pas forcément les couleurs et les formes architecturales propres au territoire. L'arrivée de nouveaux habitants va aussi de pair avec une augmentation des consommations d'énergie, d'eau, des besoins de services en assainissement, collecte des déchets...

Cette évolution se devait d'être accompagnée afin de valoriser les richesses patrimoniales qui contribuent au plaisir de vivre sur le Pays et accompagner le développement du territoire. L'élaboration d'un nouveau projet de territoire du Pays Loire Nature, le programme Européen Leader +, le Contrat ATEnEE et l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) ont constitué un contexte favorable à l'émergence d'une Charte d'environnement.

Fruit d'un travail partenarial qui s'est déroulé sur plus d'un an, la Charte d'environnement du Pays Loire Nature va prendre à une échelle territoriale plus large le relais de la Charte d'environnement de la Communauté de communes de Gâtine et Choissilles qui a été signée en 1998. Ce travail d'élaboration a été mené grâce à la participation financière de l'ADEME et des fonds européens Leader +.

La Charte d'environnement est un document contractuel qui sera signé notamment par le Pays, les Communautés de Communes et les services de l'État. Le document final de la charte d'environnement est actuellement en cours de consultation auprès des services de l'Etat en prévision d'une signature à la mi-octobre 2006. La charte définit les orientations et les projets en lien avec l'environnement qui seront lancés sur le territoire pour les 5 années à venir. Le programme d'actions s'articule en 10 actions correspondant à 4 objectifs stratégiques du territoire :

1. Développer la gestion économe et

la valorisation des ressources environnementales locales, en particulier de l'énergie et de l'eau, mais également des sols, du sous-sol et des déchets.

2. Affirmer et valoriser l'identité « nature » du Pays (Loire, affluents de la Loire et du Loir, marais, zones humides, croissant boisé, forêt, faluns,...) et développer des activités qui y sont liées (sport de plein air, découverte des milieux,...)

3. Préserver la qualité du cadre de vie quotidien : charme et cachet des paysages naturels et bâtis, calme, proximité de la nature, qualité de l'air,...

4. Développer la gestion transversale de l'environnement.

Pour chaque projet, des partenaires techniques et financiers ont été identifiés. La charte exprime ainsi la volonté des acteurs locaux et constitue un « fil rouge » pour l'action du Pays et de ses partenaires en matière d'environnement. Le détail de la Charte d'environnement est disponible auprès du Pays Loire Nature. Des actions régulières de communication permettront à chacun de suivre sa mise en œuvre.

Maurice Koriat
Pays Loire Nature



LE PROGRAMME LEADER+ DU PAYS LOIRE NATURE SE TERMINE !



Le comité du 20 septembre dernier a permis de programmer toute l'enveloppe dont le GAL (Groupe d'Action Local) avait la gestion soit 1,5 millions d'euros de FEOGA-O. Leader + aura permis en 4 ans de soutenir près de 260 projets sur l'ensemble du Pays Loire Nature. Le territoire de Gâtine et Choisses a bénéficié directement d'environ 290 000 € de FEOGA-O pour une soixantaine de projets dont :

- Exposition sur le patrimoine Pernaysien,
- Parcours de découverte des Rouchoux,
- Moments musicaux de la chapelle avec la compagnie Musarum,
- La Caravane Dérail avec la compagnie Escalé,
- Le renouvellement du matériel pour la Scénoféerie de Semblançay,
- Le diagnostic Enfance – Jeunesse,
- L'informatisation et la mise en réseau des bibliothèques (communes de Pernay, Saint-Roch, Neuillé-Pont-Pierre, Saint-Antoine-du-Rocher, Sonzay)
- L'acquisition de matériels prêtés aux associations : grilles, bancs, vidéo-projecteur, barnum...
- La restauration du porche de l'église de Sonzay,
- L'étude préalable pour le parcours à vélo,
- Diagnostic de l'éclairage public sur les 10 communes,
- Conseil en orientation énergétique sur la commune de Neuillé-Pont-Pierre,
- ...

Le programme Leader + a aussi permis de lancer deux projets de coopération inter-territoriale avec d'autres Pays :

La Route des Écrivains et du Bien Vivre qui est développé sur trois territoires contigus : le Pays du Vendômois, le Pays Loire Nature et le Pays du Chinonais. Ce projet de Route, lancé en mars 2004, a pour objectif le développement du tourisme entre la vallée du Loir et la vallée de la Loire autour de la thématique des écrivains (Ronsard, Racan, Balzac, Rabelais...) et du bien vivre (le « bien vivre » se traduit dans les œuvres et la vie de ces quatre écrivains majeurs mais également à travers le patrimoine, l'environnement et les produits locaux d'aujourd'hui). Après une première phase qui se termine (création et animation de la Route entre la Possonnière et le Prieuré de Saint-Cosme en passant par le Château de Beaumont-la-Ronce), le projet rentre dans sa deuxième phase, prévue pour la période 2007-2008 avec des projets autour des écrivains dont les écrivains contemporains ainsi que des projets autour de la valorisation du patrimoine et des produits locaux.

• **L'itinéraire culturel Saint-Martin de Tours** est mis en œuvre avec le Pays du Chinonais, le Lochois, le Centre Culturel Européen et le Conseil Général. Ce projet de coopé-

ration a été lancé en mars 2006. Il permet d'avoir une animation commune pour l'ensemble des chemins martinien répartis sur tout le département, dont les festivités du 8 au 11 novembre 2006 pour « l'été de la Saint-Martin » qui proposent diverses animations autour de la remontée de la Loire entre Candés Saint Martin et Tours. Un concert d'Alingavia est d'ailleurs prévu à cette occasion le 9 novembre 2006 à Langeais. Ce projet permet en outre de soutenir des projets de restauration et de valorisation du patrimoine martinien. Pour toute question concernant ce projet, vous pouvez contacter l'animateur en charge du projet : Thierry MARZLOFF au 06-63-49-37-77 ou au 08-77-91-64-98 ou par email à l'adresse suivante :

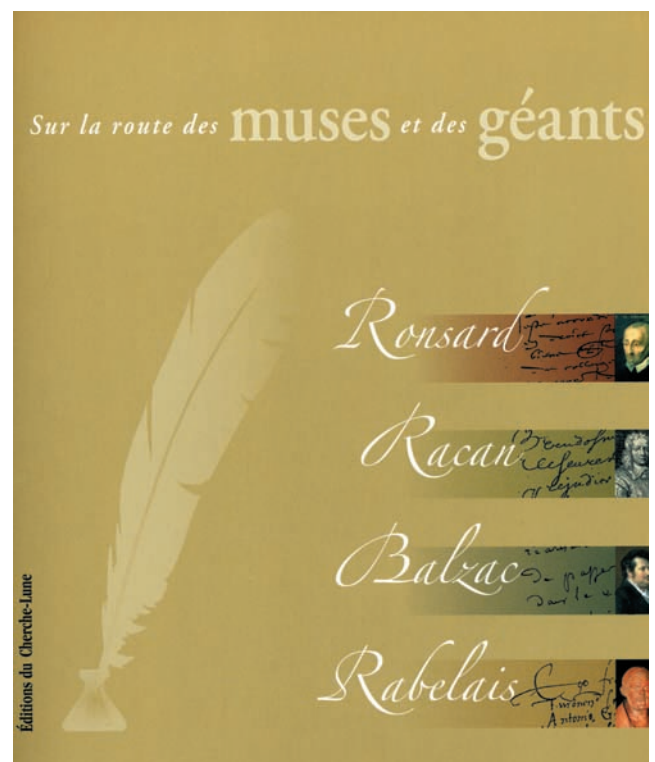
marzlofft@wanadoo.fr

Sur ces quatre dernières années, le programme Leader + aura donc permis de soutenir de nombreux projets locaux valorisant les ressources naturelles et culturelles du territoire.

Aujourd'hui, le GAL rentre dans une période de bilan et de gestion de fin d'enveloppe. L'ensemble des projets retenus doit être fini et payé pour septembre 2008 au plus tard.

Pour vous accompagner dans cette dernière phase, le Pays a accueilli Aurore BAILLY qui s'occupe de la gestion en lieu et place de Bertrand TILLOY, ce dernier ayant quitté le Pays mi-septembre pour de nouvelles aventures.

Anne Riou
Pays Loire Nature



LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE DU PAYS LOIRE NATURE

Le Pays Loire Nature Touraine a été labellisé par le Premier ministre « pôle d'excellence rurale » en juin 2006 au titre de la première vague d'appel à projets. Actuellement, la DIACT travaille en lien avec les Préfets de département pour consolider les opérations et les plans de financement. Le Premier ministre devrait annoncer prochainement les montants que l'Etat pourra attribuer aux actions du Pays Loire Nature Touraine.

Un territoire rural en évolution

Le Pays Loire Nature, au nord-ouest de la Touraine, a toutes les caractéristiques du monde rural même si la proximité de l'agglomération de Tours a modifié depuis les années 90 l'évolution de la population attirée par le **cadre de vie privilégié**.

Une valorisation et préservation des espaces

La volonté politique et les outils de développement local ont permis d'accompagner, de guider ce développement dans le sens du **développement durable**. Le Pays Loire Nature a contractualisé avec la Région (Contrat de Pays) et l'Europe (LEADER +) depuis 2001 afin de **valoriser ses ressources naturelles et culturelles**, de préserver les espaces et **l'économie agricole**, de développer son **économie touristique** tout en accueillant une population nouvelle demandeuse d'**équipements et services publics**. L'articulation de ces objectifs se traduit également par une **Charte d'environnement** en cours d'élaboration dans le cadre d'un contrat avec l'ADEME (ATEnEE) et par l'élaboration d'un **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** à l'échelle du Pays Loire Nature. De nombreux travaux et études préfigurent ce document de cohérence (Plan vélo du pays, audit de l'économie touristique, études sur les services à la population, petite enfance, transports et déplacement, emploi et insertion...).

L'emploi au Pays Loire Nature

La **préservation et le développement de l'emploi** dans les différents secteurs d'activités représentent une priorité pour le Pays Loire Nature. Le Pays Loire Nature participe activement au Service Public de l'Emploi Local (SPEL) sous la direction de la DDTEFP en tant que partenaire territorial. L'analyse des taux de chômage à l'échelle du Pays met en évidence une **féminisation du chômage** local et une **surreprésentation des jeunes** comparés au niveau national.

Les principales **niches d'emplois** sont le **tertiaire**, sous-représenté, et le **tourisme** encore en phase de développement. Le soutien aux projets touristiques par la labellisation « pôle d'excellence rurale » soutiendra la **formation et l'emploi** des jeunes et des femmes dans ces secteurs prometteurs (tourisme et services à la population).

Une démocratie participative et un partenariat public privé

Le Conseil de développement du Pays Loire Nature participe activement aux différentes étapes de réflexion, d'échanges, d'études des projets de développement (commissions thématiques, comités de pilotage, suivis des études...) et rassemble plus de 150 acteurs privés et associatifs. Le Comité de programmation (LEADER +) associe acteurs publics (40%) et privés (60%) afin de prendre toutes les décisions du programme européen sur la « valorisation des ressources naturelles et culturelles ».

Le partenariat public privé peut ainsi se développer avec par exemple des **investissements publics** touristiques (CCTNO) autour du site de Rillé et une **gestion privée** avec un professionnel des loisirs verts, Huttopia, partenariat primé par l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT) en 2004.

Yves Boulesteix
Pays Loire Nature

Syndicat Mixte
du Pays Loire Nature Touraine

Président : Monsieur Joël Pélicot
Agent de Développement : Yves Boulesteix

9 bis place du 8 mai 1945, BP 7,
37340 Ambillou, Touraine.

Tél. : 02 47 55 92 00 - Fax : 02 47 55 92 01

courriel : paysloirenature@wanadoo.fr

VOIRIE COMMUNAUTAIRE



La voirie communautaire, appellation coutumière et plus exacte de « Voirie d'intérêt communautaire » constitue le poste le plus important de dépenses du budget général de la communauté de Gâtine et Choisilles depuis que le conseil communautaire a décidé de cette compétence, dès le début de son existence en 2000.

L'arrivée « sur le terrain » de la commune de Pernay nous transfère 7,5 kms supplémentaires et porte le réseau à plus de 106 kms, soit environ 60% des voiries communales.

Dans des débats récurrents avec l'État, cette compétence prise à la place des 10 communes membres, sur un réseau défini selon des critères initiaux de confort et de sécurité de circulation de proximité des concitoyens, ne se cantonne plus à la réfection ou à l'entretien simple des bandes de roulements. Aujourd'hui sont en plus concernés, les bas-côtés et les fossés, l'hydraulique nécessaire à la conservation des voies, la réglementation routière dans ce même aspect (limitations de tonnages), les autorisations de voirie, d'alignements, les entrées charretières et même les trottoirs, l'éclairage, le nettoyage ...etc.

Sans avoir encore toute la dimension (trop coûteuse !) de ses implications en discussion avec l'État, notre programme 2006 s'est diversifié dans ses réalisations et c'est un budget de 600 000 € que nous avons inscrit, pour l'amélioration des voies, l'entretien de fossés et bas-côtés, la réfection d'ouvrages d'art, l'achat de panneaux de signalisation, plus un crédit à chaque commune pour l'aide à l'entretien ponctuel des voies du réseau sur sa commune, en l'absence d'une équipe d'agents communautaires de voirie, pour un montant de 141 280 €.

Les principales réalisations d'entretien de voirie sont les suivantes :

Pernay : VC n°8 196 000 €

Beaumont-la-Ronce : VC n°7 36 000 €

Sonzay : VC n°300 12 500 €

Sonzay : VC n°4 3 500 €

St-Antoine-du-Rocher : participation pour 5 000 € sur chantier communal VC n° 1

Les opérations d'entretien des bas-côtés et fossés 2006 réalisées:

Axe Neuillé-Pont-Pierre - St-Roch via Semblançay, Charentilly : 37 500 €

Axe Neuillé-Pont-Pierre - Pernay via Sonzay : 11 200 €

Les opérations d'entretien et de restauration sur les ouvrages d'art qui ont débuté en septembre concernent 6 ouvrages sur la liaison Beaumont-la-Ronce, Rouziers-Cérelles et 1 ouvrage d'art avec arches, mitoyen entre Neuillé-Pont-Pierre et St Paterne-de-Racan pour un montant estimé de 140 000 € sur lequel nous avons obtenu une subvention de l'État de 39 136 €.

Les surcoûts de certains chantiers, le prix du pétrole ayant un gros impact sur les travaux de voirie, n'ont pas permis dans cette tranche 1 de réaliser comme prévu, l'intervention sur la VC n° 12 de Semblançay au lieu dit « le Roussay » pour un montant de 47 000 € (travaux de construction de zones de dépassement) et les travaux d'entretien des bas-côtés et des fossés sur la liaison Beaumont-la-Ronce - Rouziers - Cérelles pour 17 000 €.

La récente commission voirie de la communauté maintient ces travaux réalisés cette année si le bilan budgétaire définitif des réalisations tranche 1-2006 le permet. Le cas échéant, ces opérations seront prioritaires au budget 2007.

La voirie communautaire, ce sont également deux interventions nouvelles dans l'esprit communautaire qui nous anime et qui est de pouvoir faire ensemble ce que chaque commune individuellement ne peut pas au regard de sa taille.

- La mise en place d'un service de nettoyage par une balayeuse communautaire : la communauté, a acheté une balayeuse en fin 2005. Le service est fiable pour nos concitoyens depuis janvier 2006 pour un montant de fonctionnement annuel de 53 400 € par an. La communauté prend à sa charge le coût du nettoyage des zones artisanales et 50% du coût des trajets inter-communes soit au total 20 000 €. Les 9 communes qui utilisent ce service règlent au prorata de leur utilisation les 33 400 € restants.

- La mise en place d'un marché commun pour l'éclairage public des communes : après consultation auprès de cabinets spécialisés, la communauté sollicitée par les communes, s'est engagée auprès de la société IDELUM pour lui demander de réaliser un état des lieux très précis des réseaux d'éclairage public des communes. Celui-ci doit nous être rendu ces jours-ci. À partir de là, un marché sera proposé à une société ad-hoc et chaque commune aura le même prestataire pour l'entretien courant et pourra également, indépendamment les unes des autres, solliciter telle ou telle intervention « à la carte » visant à améliorer son éclairage, le moderniser, avoir un plan de restructuration... ; le but commun étant aussi d'économiser sur les prestations quotidiennes, du fait de la mutualisation des interventions, et de viser un réseau plus performant, évolutif, sécurisé et durablement économique. C'est l'ambition pour 2007 !

2007, nous y sommes presque ! La commission a déjà débüté les orientations de l'an prochain. Il va sans dire que c'est le budget qui décidera et que l'amplification des modalités de la compétence voirie dont nous parlions en début d'article, et les souhaits toujours impétueux de vos élus communaux qui proposent les chantiers nous contraindront à des choix.

Il en a toujours été ainsi ; ce qui n'est pas retenu une année l'est l'année suivante. De nombreux échos nous laissent à penser que petit à petit le travail réalisé sert correctement chacun d'entre nous.

Alain Énault
Vice-président délégué à la voirie



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Les enjeux d'une politique de l'habitat

- L'accès à la propriété devient difficilement abordable pour les ménages qui ont des revenus modestes en raison de la forte augmentation des prix des terrains et des matériaux de construction.
- Le parc de logement HLM est insuffisant pour absorber toutes les demandes, en particulier des jeunes et des familles modestes.
- Les loyers du parc locatif privé sont souvent trop élevés.
- La construction de pavillons individuels engendre une forte consommation d'espace, détruit les paysages, l'identité des lieux et le sentiment d'appartenance.
- Les déplacements domicile-travail se développent, en particulier avec l'agglomération Tourangelle.
- Les logements existants sont souvent mal isolés et gros consommateurs en énergie.

Face à ces constats, la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles a décidé d'engager une procédure de **Programme Local de l'Habitat**, en coordination avec le Syndicat Mixte du Pays Loire Nature.

Qu'est-ce qu'un Programme Local de l'Habitat (PLH) ?

Un Programme Local de l'Habitat est un dispositif qui vise, sur un territoire intercommunal, à programmer et organiser la politique de l'habitat pour les 6 ans à venir.

Issu des lois de décentralisation des années 80, enrichi par la suite, et notamment par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), le PLH s'inscrit dans une logique de recherche de la mixité et de la diversité. Le PLH s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et prend en compte le Schéma de Cohérence Territoriale (voir article page 17).

Objectifs et contenu du PLH

Le PLH comprend trois parties :

- Un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat dans le territoire
- Un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme pour permettre :
 - une offre suffisante, diversifiée et équilibrée des différents types de logements,
 - des constructions moins consommatrices d'espaces, plus intégrées, innovantes et respectueuses des paysages,
 - la requalification du parc privé existant,
 - la prise en compte des besoins des personnes mal logées, âgées et handicapées,
 - la recherche de solutions adaptées concernant le logement des jeunes.
- Un programme d'actions détaillé comprenant notamment :
 - Les objectifs quantifiés et la localisation de l'offre nouvelle de logement et d'hébergement.
 - Les actions envisagées pour l'amélioration et la réhabilitation du parc de logements publics et privés
 - Les interventions en matière foncière.Il évalue les moyens financiers nécessaires à sa mise en œuvre.

L'élaboration de ce document a été confiée à URBANIS et l'étude a démarré en Avril 2006. Pendant 8 mois, les élus, les services des collectivités et les socio-professionnels du territoire sont invités à apporter leur contribution à l'élaboration de ce PLH.

Gérard Martineau
Président de la commission logement

Nous vous rappelons que le Service Jeunesse de la Communauté de Communes propose depuis plusieurs années des actions en direction des adolescents âgés de 13 à 18 ans.

FORM ADOS : DES ACTIVITES POUR LES ADOS

• Quand ?

Pendant les vacances scolaires : février, Pâques, été et Toussaint.

• Où ?

Les activités se déroulent dans les communes du territoire. Elles peuvent s'organiser en dehors selon l'activité et la période.

Un transport (bus, ou mini bus) est assuré pour beaucoup d'animations. Il dessert au mieux les communes afin de favoriser l'accès aux activités toute l'année.

• Quelles activités ?

Un large choix d'activités est proposé. Au cours de l'année 2006 les adolescents ont pu s'adonner : à la pratique de sports : roller, street hockey, yoga, capuera, fitness, canne de combat, jonglage, escrime, kung fu, freesbee, boxe, tchouk ball, sports mécaniques (kart et quad), randonnée en VTT, de « l'accro branches ».

Des animations culturelles et artistiques : ateliers arts graphiques, créations de bijoux en perles, scrapbooking.

Des animations scientifiques : création de planeurs et boomerangs.



Camp Européen avec l'Allemagne et la Pologne du 24 au 29 juillet 2006.

Des actions dans des espaces naturels: grands jeux en forêt (jeux de rôle, jeux de piste, courses d'orientation...)

Du multimédia : jeux en réseaux, stage de photos numérique.

Des soirées thématiques : halloween, nouvel an.

Du ludique : jeux de société, jeux de rôle, tournois de jeux vidéos sur écran géant, warhammer.

Des mini-séjours et camps : camps escalade sur roches, descente de la Loire en canoë, camp européen avec l'Allemagne et la Pologne.

Des visites et sorties: ciné, Mac do bowling ; laser game, patinoire, visite de la base aérienne de Tours, finale de la coupe du monde 2006, festival du jeu d'Avoine.

• L'équipe d'encadrement

Les activités sont encadrées par une équipe d'animateurs(trices) saisonniers diplômés du BAFA coordonnée par Isabelle Beaudeau. Les animateurs accompagnent tout au long de l'année les jeunes dans la réalisation de ces animations et de leurs projets de vacances.



Rétrospective des activités de l'été 2006.

SECTEUR J... DES PROJETS REALISES PAR LES ADOS

Le Service Jeunesse n'a pas pour seul objectif de proposer des loisirs. Il œuvre également dans l'accompagnement des jeunes et de leurs projets.

Cette année certains projets ont vu le jour, d'autres se sont confirmés et pris encore plus d'ampleur.

Club Warhammer : The fantastic gamers

Qu'est ce que le warhammer ? Warhammer est inspiré des univers imaginaires médiévaux fantastiques. Il se joue à l'aide de figurines préalablement peintes à la main.



Sortie à Paris au Games Day le 9 avril 2006.

Le club a maintenant plus de trois ans et a pour objectifs de :

- permettre aux jeunes de se retrouver, discuter, jouer des tournois
- fabriquer, créer des décors adaptés à l'univers de jeu de leurs figurines et pour le club.
- organiser des sorties exceptionnelles, des rencontres avec d'autres clubs.
- organiser des temps forts dans l'année tel que le grand jeu de rôle « la quête du Dragon des ténèbres ».

Le club se réunit en moyenne 2 fois par mois les mercredis et samedis dans les communes du territoire proches des 28 membres du club. Il a repris ses activités dès septembre. Les jeunes ont programmé les rencontres, exposé leurs idées pour cette année.

Si vous souhaitez découvrir cette activité, discuter avec les adolescents ou si vous êtes déjà joueur de warhammer alors prenez contact avec le Service Jeunesse qui vous apportera un complément d'informations, sur les dates des prochaines rencontres.

Grand jeu de rôle ...

La quête du Dragon des Ténèbres du dimanche 14 mai 2006

La quête du dragon des ténèbres est un jeu de rôle qui a vu le jour lors d'une rencontre du club warhammer. C'est Pierre C., Paul G., Baptiste H., Thomas H., Baptiste P., et Grégory P. accompagnés de deux animateurs du Service Jeunesse qui ont organisé l'intégralité de ce jeu.



Le groupe passionné a souhaité proposer à d'autres jeunes de découvrir cet univers du jeu. Ils ont souhaité s'investir dans un projet d'animation et le mener à bien avec enthousiasme et humour.

Ce projet a, en outre, demandé de nombreuses rencontres les mercredis et samedis. De préparations en préparations, le groupe a géré au mieux et a su réunir une quinzaine de jeunes pour venir participer à cette journée le dimanche 14 mai dernier.

Fort de son succès, ce projet va être renouvelé en 2007. D'ores et déjà des premières réunions ont eu lieu courant septembre. Si vous souhaitez rejoindre le groupe n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Jeunesse.

Un atelier de confection bijoux en perles

Tout au long de l'année et à raison d'une fois par semaine, un groupe de jeunes filles se sont retrouvées pour confectionner des bijoux (bagues, montres, colliers, marques pages, boucles d'oreilles...) en perles Swarovski, rocailles, facettes...

Par la suite, les jeunes filles ont suggéré de confectionner des boîtes et de les décorer avec des papiers collés, afin de présenter les réalisations au « grand public ».

L'atelier a repris ses marques dès septembre ! N'hésitez pas à venir !

Où trouver des informations ?

Dans vos commerces et dans votre Mairie trois semaines environ avant les vacances scolaires.
Sur notre site internet (programmes et fiche d'inscription en ligne) www.gatine-choisilles.org.

Si vous souhaitez avoir plus de détails et venir nous rencontrer
prenez contact avec Isabelle Beudeau au 02 47 29 81 02
ou nous écrire: animations-ccgc@wanadoo.fr

DIAGNOSTIC PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

La Communauté de communes a décidé de réaliser un diagnostic pour définir une politique globale et cohérente dans ce domaine. Animée par Nathalie Retel de la FRMJC (Fédération Régionale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture), cette réflexion se déroule actuellement avec la réunion d'un comité de pilotage suivie de groupes de travail (pour chaque tranche d'âges) composés d'enseignants, assistantes maternelles, travailleurs sociaux, élus, associatifs...

Groupes de travail : Petite Enfance

Le mode de garde le plus utilisé est l'assistante maternelle. Différentes questions se posent : adaptation selon les tranches d'âges, selon la scolarisation, le mode de garde à temps complet ou partiel, socialisation de l'enfant ? Quels sont les modes de garde collectifs, les coûts pour les parents, pour les collectivités, les solutions pour le mercredi ou les petites vacances.

La question de l'isolement des assistantes maternelles est soulevée, avec les difficultés au niveau de la formation et des remplacements...

Enfance

Réflexions sur le lieu des activités (souvent l'école), sur les objectifs, les périodes, sur la complémentarité des différents acteurs. La mairie doit favoriser les échanges. Volonté de conserver une proximité des activités mais en réfléchissant à ce qui pourrait être mutualisé (aspects éducatifs, activités, base de loisirs communautaires...)

Jeunesse 11 à 18 ans

La 1^{ère} difficulté est le ressenti des adultes envers les jeunes. Il faut améliorer les échanges entre jeunes et adultes, expliquer la richesse du mouvement associatif. Les jeunes ont besoin d'un « starter » ; ils doivent pouvoir pratiquer des

activités sans les parents, mais les adultes doivent être associés.

Chaque groupe de travail fait ressortir la difficulté d'informer et de mutualiser les activités alors que chacun souhaite rester au niveau local.

Travail de l'animatrice

Nathalie a reçu 164 questionnaires de parents, 277 de collégiens et a entendu 44 personnes concernées.

Elle animera de nouvelles réunions de groupe de travail puis commencera une synthèse avec le comité de pilotage en octobre, pour finir ce diagnostic avant la fin de cette année. Il restera, par la suite, aux élus de la communauté de communes de mettre en œuvre des actions concrètes, qui devraient correspondre aux besoins de la population et être cohérentes à l'échelle du territoire.



Jack Lissandre
Président de la commission



Joël Pélicot avait émis le vœu, lors de la remise des coupes le 28 août 2005 sur le stade de Rouziers-de-Touraine, de créer une équipe intercommunautaire.

La commission Sport, après plusieurs réunions, a réussi à créer cette équipe, non sans mal, car plusieurs clubs n'ont pas répondu présent.

Vingt et un joueurs, quelques élus et accompagnateurs se sont déplacés et je tiens au nom de la Communauté de Communes à les remercier de tout cœur. Je tiens à présenter mes excuses au club de Rouziers-de-Touraine car il fêtait le même jour le 30^e anniversaire de sa création.

Les délégués, représentants de la Communauté de communes, à savoir : Adrien, Baptiste, Benjamin, David, Florent, Florian, Frédéric, Jacky, Jean-Claude, Joël, Kévin, Ludovic, Maurice, Michel, Mickaël, Nicolas, Odile, Pierre, Rodolphe, Stéphane, Sylvain, Victor sont allés disputer ce tournoi du Fair Play chez nos amis Allemands à Osthausen. Tous ont été très chaleureusement accueillis dans les familles. L'ambiance fût extraordinaire. Ce challenge par cette amitié durable créée depuis plusieurs années, fût l'un des plus réussis.

La commission des Sports se réunira prochainement pour étudier les possibilités d'économies sur les entretiens de terrain de football.

Au sujet du complexe sportif de la salle de Semblançay :

Cette salle est recouverte d'une toile translucide. Il est apparu des imperfections après sa pose des sortes de tâches rougeâtres surtout à proximité des structures. Tâches dont les origines ne sont pas parfaitement définies – de nouvelles tâches sont apparues par la suite.

Par mesure de sécurité nous avons donc décidé de faire remplacer cette toile par une autre de composition différente (plus épaisse, plus résistante), sans aucune plus-value bien sûr.

Cette opération doit s'effectuer très rapidement, avant l'hiver.

Pour les plateaux sportifs de St-Roch et Beaumont-la-Ronce quelques lattes devront être changées, surtout sur le plateau de St-Roch où quelques interstices sont de nouveau apparus.

Michel Simier
Président de la Commission Sport